Silencieux, Dieu le Père l'observait, et l'Enfant Jésus lui envoyait des risettes, tandis que les bienheureux le contemplaient avec affliction.

Au bont de quelques minutes le Très-Haut prit la parole:

"Mon fils (car tu es mon fils puisque tu pêchas), pourquoi veux tu entrer viclemment dans notre Paradis et irrites-tu notre bon Pierre par ton obstination? Le royaume des cieux ferme ses portails d'or aux fortes têtes et aux farceurs."

M. Paul Masson ne rougit pas, il ne pâlit pas non plus. Il s'inclina :

"Seigneur, j'ai ni assassiné ni volé; les grands scandales de l'époque révèlent mon honnêteté: je n'ai rien touché dans le Panama et rien dans les chemins de fer du Sud. Je vivais très simplement dans une vieille maison du boul'Mich, m'occupant avec zèle du catalogue de la Bibliothèque nationale et rédigeant quelques proses anodines à mes heures de liberté. Les voluptés charnelles me dominèrent rarement, car je souffrais de l'estomac et le médecin me défendait de connaître le sexe. Je ne suis pas une forte tête, je suis un juste; je ne suis pas un farceur, je suis un sage.

— Malheureux, répliqua le Seigneur en levant les bras, malheureux! avec quelle indulgence tu te juges! Mais tu as passé toute ta vie à railler, tu n'as rien respecté, pas même la bêtise humaine!"

M. Paul Masson se permit un sourire.

"Pécheur, pécheur endurci qui te glorifies de tes péchés, susurra la Sainte Vierge en se penchant vers lui.

- Auge gardien, commanda Dieu le Père, apportez moi le Livre de vie de ce pauvre homme."

Un vieil ange gardien, tout cassé, tout blanchi, sortit de la foule, pliant sous le poids d'un in-folio à coins d'argent, d'où pendaient des signets rouges, et il jeta à M. Paul masson un regard peu aimable, car M. Paul Masson, durant son séjour parmi les humains, l'avait toujours oublié dans ses prières.

"Mon fils, reprit le Seigneur, dans ce livre sont inscrits jour par jour tous tes actes, toutes tes pensées: aussi nous l'appelons un livre de vie. Je ne perdrai pas mon temos à te le lire page par page...

Ton auge gardien lira seulement le résumé, qour te prouver que nos bureaux d'information fonctionnent bien."

L'ange alors s'assit sur un nuage rose, ouvrit le volume à la fin et commença:

"Paul Masson, né à Strasboug le 14 juillet 1849, avocat en 1876 à Alger, président en 1880 du tribunal de Chandernagor, procureur de la République à Pondichery, démissionnaire en 1884, se fixe à Paris...

-Tu peux l'asseoir, dit l'Enfant Jésus.

- Il se livre d'us les Indes à des expériences sur les croissements de la race simiesque avec la race humaine... applique dans tous ses jugements le maximum, aveune bellec absence de sens moral, quelques années plus tard, perché sur un rocher à Belle-Isle devant la mer, il est secoué d'éclats de rire frénétiques en songeant à tous les Indiens qu'il a condamnés à mort sans raison... Envoie au journal le Figaro, en 1880, alors que des lois républicaines chassaient de France les Jésuites et autres congrégations, une relation de l'expulsion des jésuite de Chandernagor ; l'article est inséré, soulève dans la presse des commentaires indignés, met le gouvernement dans une situation très embarrassante. quand une enquête ordonnée par décret prouve qu'il n y a jamais eu dans les Ides françaises de jésuites et qu'un sinistre fumiste a joué la métropole..."

M. Masson ne mit à rire subitement, et le petit Jésus lui adressa un amical signe de tête, en l'invitant à calmer sa joie par convenance.

L'age passa quelques feuillets.

"En mars 1891, Paris est inon lé de lettres de faire part annonçant le mariage de M. Paul Masson, ancien magistrat, commandeur du Nicham-Iftiktar avec Melle Titée, du Dahomey, en résidence au Jar in d'Acclimatation. La cérémonie nuptiale devait avoir lieu en la chapelle bouddhique du musée Guimet, sous la présidence de M. Maurice Barrès. Tous les journaux reproduisent cette missive matrimoniale. Des littérateurs connus s'empressent d'écrire sur cet évènement plusieurs chroniques très longues. Au bout de